

## Communiqués

## Réduction des GES : L'industrie forestière parmi les meilleures!

Québec, le 28 octobre 2009. - Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) présente aujourd'hui son mémoire devant la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de la consultation « Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020? ».

Les membres du CIFQ réitèrent leur support à la volonté d'agir du gouvernement afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ils sont ouverts à contribuer de façon responsable à cet effort collectif, dans la mesure de leurs capacités financières et technologiques.

« L'utilisation de la biomasse comme source énergétique, l'émergence de biocombustibles à base de biomasse forestière, l'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés de fabrication, la séquestration du carbone par la forêt et une plus grande utilisation des produits du bois dans les constructions, sont autant de voies par lesquelles le secteur forestier peut encore contribuer à la réduction de GES au Québec », a affirmé M. Pierre Vézina, directeur énergie et environnement au CIFQ.

Rappelons que le secteur forestier a contribué significativement aux réductions faites au Québec depuis 1990. En effet, le secteur papetier a effectué à lui seul des réductions de 41 % de ses émissions de GES. « La reconnaissance de cette contribution est essentielle d'autant plus que les réductions à venir se feront à un coût supérieur à celles déjà réalisées », a soutenu M. Vézina.

Les membres du CIFQ lancent au gouvernement un appel à la prudence dans l'établissement de la cible de réduction. Il est impératif que le gouvernement documente préalablement les coûts et le réel impact économique de la cible. En effet, comme le mentionne le document de consultation, le Québec se classe parmi les meilleurs du Western Climate Initiative (WCI) et dans la bonne moyenne des pays européens quant à ses émissions per capita. En conséquence, ses coûts de réduction seront parmi les plus élevés. Une vision d'ensemble des finances publiques du Québec est aussi nécessaire afin de prendre en compte les dépenses auxquelles les contribuables québécois auront à faire face dans un avenir rapproché.

« Le CIFQ constate que le gouvernement a la fâcheuse habitude de toujours oublier les impacts de ses décisions », a conclu M. Vézina.

-30-

Le mémoire du CIFQ est disponible à l'adresse suivante :  
[http://www.cifq.qc.ca/html/francais/centre\\_mediatique/memoires.php](http://www.cifq.qc.ca/html/francais/centre_mediatique/memoires.php)

## À propos du CIFQ

Le Conseil est le porte-parole de l'industrie forestière du Québec. À elles seules, les entreprises de sciage résineux et feuillu, de déroulage, de pâtes, papiers, cartons et de panneaux œuvrant au Québec génèrent 12,9 milliards \$ en activité économique chaque année, près de 4 milliards \$ en salaires et avantages sociaux dont près de 1,5 milliard \$ est retourné aux gouvernements sous forme de taxes et d'impôts payés par les entreprises et les travailleurs. Au cours des dernières années, les investissements en immobilisations et réparations pour le secteur papetier et celui des produits du bois ont été supérieurs à 1 milliard \$ annuellement.

## Source :

Nadia Boutin  
Adjointe aux communications  
Conseil de l'industrie forestière du Québec  
418 657-7916, poste 411  
[nadia.boutin@cifq.qc.ca](mailto:nadia.boutin@cifq.qc.ca)

• [Retour à la liste](#)

[Haut de page](#)